

K2106 - Enseignement des écoles

Appellations

- Chef d'établissement du premier degré
- Directeur / Directrice d'école chargé d'enseignement
- Directeur / Directrice d'école du premier degré
- Directeur / Directrice d'école maternelle
- Directeur / Directrice d'école primaire
- Enseignant / Enseignante des écoles
- Instituteur / Institutrice
- Instituteur / Institutrice d'adaptation et d'intégration scolaire
- Instituteur / Institutrice de section d'éducation spécialisée
- Instituteur / Institutrice d'école maternelle
- Instituteur / Institutrice d'école primaire
- Instituteur itinérant / Institutrice itinérante
- Instituteur remplaçant / Institutrice remplaçante
- Instituteur spécialisé / Institutrice spécialisée
- Maître / Maîtresse d'école
- Maître / Maîtresse d'école maternelle
- Maître / Maîtresse d'école primaire
- Maître délégué / Maîtresse déléguée en éducation nationale
- Maître délégué / Maîtresse déléguée pour l'enseignement de la musique
- Maître délégué / Maîtresse déléguée pour l'enseignement de l'éducation physique
- Maître délégué / Maîtresse déléguée pour l'enseignement du dessin-arts plastiques
- Précepteur / Préceptrice
- Professeur / Professeure des écoles
- Répétiteur / Répétitrice

Définition

Enseigne aux élèves les apprentissages premiers et fondamentaux (lecture, écriture, ...) ou les matières d'enseignement général (français, mathématiques, histoire, géographie, ...) selon les programmes d'enseignement nationaux.

Peut administrer un établissement du premier degré.

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac + 5 (master ou équivalent) et la réussite du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE).

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides Spécialisées (enseignements adaptés, scolarisation des élèves en situation de Handicap) -CAPA SH- permet d'enseigner dans des établissements spécialisés.

La fonction d'administrateur des écoles est accessible, dans le secteur public, à partir de 3 ans de service effectif en tant que professeur des écoles.

Un certificat de compétence en natation et une attestation de secourisme sont requis pour se présenter au concours.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'écoles maternelles, primaires, d'établissements d'enseignement spécialisé, en contact avec différents intervenants (parents, personnel éducatif, médical, social, administratif, ...).

Elle peut s'exercer au domicile de l'élève.

La fonction d'administrateur s'exerce avec une décharge d'enseignement selon le nombre de classes.

Activités et compétences de base

Activités	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> ■ Définir un objectif d'apprentissages et établir la programmation des activités pédagogiques ■ Collecter des informations et préparer la leçon en séance (fiche de préparation, méthode d'apprentissage, ...) ■ Organiser l'espace pédagogique et vérifier la tenue de la classe (propreté, rangement, affichage, ...) 📖 Accueillir les élèves, contrôler leur assiduité et les surveiller en récréation, sortie, ... ■ Mettre en oeuvre la démarche pédagogique et enseigner les savoirs fondamentaux (français, mathématiques, sciences, ...) ■ Adapter le déroulement des apprentissages selon les difficultés des élèves et mesurer les progrès (évaluation, interrogation, ...) ■ Informer les familles, les équipes pédagogiques sur les modalités d'évaluation, résultats, difficultés ou comportements de l'enfant 📖 Suivre et mettre à jour l'information pédagogique, réglementaire, professionnelle, technique, ... 	<p>Savoirs théoriques et procéduraux</p> <ul style="list-style-type: none"> 📖 Programme de l'Education Nationale ■ Techniques d'animation de groupe ■ Techniques de prévention et de gestion de conflits ■ Psychologie de l'enfant 📖 Etapes du développement de l'enfant ■ Techniques pédagogiques particulières (Freinet, Montessori, Steiner, ...) <p>Savoirs de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> 📖 Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...)

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
<p>Intervenir auprès de publics ayant des difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Difficultés scolaires graves ■ Troubles auditifs ■ Troubles moteurs ■ Troubles psychologiques ■ Troubles visuels 	<p>Savoirs théoriques et procéduraux</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Braille ■ Langage des signes
<p>Enseigner une discipline :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Musique ■ Sport ■ Langue vivante étrangère ou régionale 	
<ul style="list-style-type: none"> 📖 Participer à l'élaboration du projet pédagogique de l'établissement 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôler l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective et la conformité des équipements de sécurité, des locaux, des matériels 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Identifier des besoins en approvisionnement (produits, fournitures, ...) et établir des commandes 	
<ul style="list-style-type: none"> 📖 Former des enseignants, des directeurs d'école 	<p>Savoirs théoriques et procéduraux</p> <ul style="list-style-type: none"> 📖 Techniques pédagogiques

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> Organiser et présider des conseils d'école, conseils des maîtres, ... 	
<ul style="list-style-type: none"> Organiser et coordonner l'activité de l'équipe pédagogique et des personnels 	

Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> Association Centre d'enseignement à distance Ecole maternelle et primaire Etablissement d'enseignement spécialisé 	<ul style="list-style-type: none"> Administration / Services de l'Etat Enseignement privé hors contrat Enseignement privé sous contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Au domicile de particulier

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
K2106 - Enseignement des écoles <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations 	K2107 - Enseignement général du second degré <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
K2106 - Enseignement des écoles <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations 	K1104 - Psychologie <ul style="list-style-type: none"> Psychologue scolaire
K2106 - Enseignement des écoles <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations 	K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations
K2106 - Enseignement des écoles <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations 	K1601 - Gestion de l'information et de la documentation <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations
K2106 - Enseignement des écoles <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations 	K2101 - Conseil en formation <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations
K2106 - Enseignement des écoles <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations 	K2103 - Direction d'établissement et d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations
K2106 - Enseignement des écoles <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations 	K2105 - Enseignement artistique <ul style="list-style-type: none"> Toutes les appellations

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME

Fiches ROME envisageables si évolution

K2106 - Enseignement des écoles

- Toutes les appellations

K2112 - Orientation scolaire et professionnelle

- Toutes les appellations